

# Beaucoup d'argent mais pas de projets



Installé à Vionnaz, cet hôtel à insectes a reçu le soutien de Chablais Nature.  
Chablais Nature

## Écologie

**Créée en 2009 à l'initiative de Tamoil et de Pro Natura, la fondation Chablais Nature dispose d'un capital dont elle peine à faire profiter. Les explications de sa présidente Josiane Granger.**

| Rémy Brousoz |

«C'est un comble, nous avons les moyens mais nous n'avons pas les projets.» Présidente de Chablais Nature, Josiane Granger a l'air un brin démunie. Et pour cause: la fondation qui soutient financièrement les démarches en faveur de la biodiversité ne croule pas sous les demandes. «Beaucoup de projets pourraient être réalisés dans les zones agricoles de plaine, mais les agriculteurs ne sont pas tous d'accord de mettre en place des mesures environnementales sur leurs parcelles», avance l'ancienne présidente de Collombey-Muraz.

Autre raison selon elle, la durée des procédures publiques.

«De la mise à l'enquête à l'autorisation du Canton, cela prend parfois beaucoup de temps. Ce qui peut décourager les Communes et les bourgeoisies à se lancer.» Et puis Josiane Granger ne s'en cache pas, Chablais Nature manque peut-être un peu de visibilité. «Elle n'est pas très connue, hormis auprès des bureaux environnementaux de la région», glisse-t-elle. La prochaine mise en ligne d'un site Internet devrait améliorer la situation.

### Née d'un compromis

Discrète, l'entité n'en est pourtant pas à ses débuts, puisque sa création remonte à 2009. «Elle

est née d'un compromis entre Tamoil et Pro Natura, au moment où l'entreprise voulait développer

“

Beaucoup de projets pourraient être réalisés dans les zones agricoles, mais les agriculteurs ne sont pas tous d'accord de mettre en place des mesures sur leurs parcelles”

**Josiane Granger**  
Présidente  
de Chablais Nature

ses activités de craquage (*ndlr*: séparation des molécules de pétrole) sur son site de Collombey.»

À son lancement, elle a été dotée d'un fonds de 100'000 francs, que le géant pétrolier s'engageait à alimenter en guise de compensation écologique. «Notre premier soutien a été accordé à la revitalisation du canal du Bras-Neuf, qui se trouvait à côté de la raffinerie», se souvient Josiane Granger.

Au total, la fondation a aidé jusqu'à ce jour une dizaine de projets. Parmi eux, la transplantation à Vionnaz de 600 mètres carrés d'inule helvétique – une plante protégée – ou le semis de trois hectares de prairies fleuries sur un terrain agricole de Vouvry. «Plus récemment, nous avons également soutenu la réhabilitation de la châtaigneraie de Saint-Gingolph.» En général, les enveloppes libérées avoisinent les 40'000 à 60'000 francs. «Mais nous n'avons pas de limite, du moment qu'une démarche nous convainc», affirme l'ancienne élue.

La structure a beau avoir vu le jour sur les rives du Rhône, son existence n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Entre 2013 et 2016, alors que ses caisses sont presque à sec, une bataille juri-

dique l'oppose à la firme. «Tamoil ne voulait plus verser d'argent», lâche Josiane Granger. Si l'entreprise finit par céder, la question de la pérennité de Chablais Nature s'est posée. «Nous voulions qu'elle continue à exister. C'est pourquoi nous avons décidé d'acquérir sept appartements à Fully.»

L'empereur de l'or noir ayant été libéré de ses obligations, la location de ces logements est désormais la principale source de revenus de la fondation.

### Appel aux projets

Dotée aujourd'hui d'un capital confortable, Chablais Nature est à la recherche de projets à soutenir. Les dossiers soumis doivent respecter deux conditions: «Premièrement, il doit s'agir de mesures permettant le maintien ou la création de milieux qui favorisent la biodiversité», précise Josiane Granger. Second critère, elles doivent être réalisées dans le Chablais valaisan ou vaudois. Une fois ces conditions remplies, les candidatures sont étudiées par le comité de la fondation. En plus de la Collombeyroude, il est consti-

tué de deux représentants de Tamoil et de deux de Pro Natura.

Chablais Nature, un bel exemple de greenwashing, ou de blanchiment écologique en bon français? Chatouillante question, que nous n'avons pas pu nous empêcher de poser à Josiane Granger en guise de conclusion. «Pour Tamoil, il s'est plutôt agi d'une pratique courante de consentir à des compensations pour lever les oppositions», répond la Chablaisienne, qui dit quant à elle s'être engagée par amour pour la nature.

En attendant la création du site Internet de **Chablais Nature**, les éventuelles demandes de soutien peuvent être transmises à l'adresse suivante: [jgranger@bluewin.ch](mailto:jgranger@bluewin.ch)

# L'État de Vaud vend son ancienne cure

## Aigle

**Classée au niveau national, la magnifique propriété est vendue 1,7 million de francs.**

| Christophe Boillat |

L'ancienne cure de la ville d'Aigle est à vendre. Propriété de l'État de Vaud depuis 1969, elle ne répond plus comme d'autres «maisons de pasteur» aux besoins de l'Église réformée vaudoise. Le Canton a fixé le prix de son bien à 1,7 million de francs, par appel d'offres public.

La belle villa baptisée «Souvenir», à la place Frédéric Rouge, proche de la gare d'Aigle, a été érigée en 1898 pour la famille Pichard. L'Association évangélique de l'Église libre d'Aigle, qui possède déjà une chapelle construite en 1863, l'acquiert en 1945 et en fait son presbytère.

«Souvenir», monument historique classé et qui bénéficie des plus hautes mesures de protection, se dresse sur quatre niveaux. La maison compte 12,5 pièces réparties sur près de 400m<sup>2</sup>. Elle est riche d'éléments néoclassiques: cordons, niches, frises. C'est un toit dit à la Mansart qui la couvre. Ses aménagements, d'origine, comportent boiseries, parquets, cheminées, grands escaliers, huisseries et vitraux.

### La Ville pas intéressée

Depuis son achat il y a un demi-siècle, l'État y a conduit des travaux de rénovation. Elle est

demeurée en très bon état, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La propriété trône au milieu d'un grand jardin arboré. Un garage complète le bien-fonds.

Le Canton vend régulièrement ses cures. En 2006, il s'était débarrassé de 18 maisons de pasteur, engrangeant quelque 16 millions de francs. On compte plus de 200 cures en terre vaudoise, dont une cinquantaine classées monument historique. L'État de Vaud en possède plus de 130, dont certaines sont louées à des particuliers.

Il y a deux ans, lors de la procédure de classement, la Muni-

palité avait émis le vœu d'acquiescer à la villa. On évoquait la possible ouverture d'une crèche. Mais la création d'une unité à Ollon et

les investissements massifs à consentir ces prochaines années ont sonné le glas de cette première intention.



L'ancienne cure d'Aigle a été construite en 1898. Elle a été acquise en 1969 par le Canton, qui va désormais s'en débarrasser.  
| C. Dervev - Archives 24h